



Foire Aux Questions

- > Foire Aux Questions -

Date de mise en ligne : dimanche 11 décembre 2011

Description :

La FAQ vous permet de trouver rapidement des réponses très succinctes sur des questions comme la monnaie, le projet d'entreprise, la bourse, le contrat social, le revenu social, le Conseil Économique & Social, la propriété, l'héritage...

N'hésitez pas à nous contacter pour compléter ce recueil, nous soumettre d'autres questions.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Cliquer sur un onglet thématique puis cliquer sur une question particulière pour découvrir la réponse.

Si vous ne trouvez pas votre question, contactez-nous.

Cette FAQ est en cours de construction... merci pour votre compréhension et pour votre participation.

Monnaie

[Monnaie & Espèces : Les espèces, comment se présentent-elles ? Billets ? Pièces ? Comment cette monnaie peut-elle s'annuler après usage ?](#)

La monnaie distributive ne circule pas, elle ne peut donc pas être faite de pièces et de billets. Mais l'essentiel n'est pas là, puisque les espèces ne sont déjà plus utilisées aujourd'hui que dans moins de 10% des paiements : elles ne constituent plus que de "l'argent de poche" pour régler les petits paiements quand elles ne sont pas déjà remplacées par une carte monéo, et les billets sont surtout utilisés quand il s'agit de paiements "au noir" (pour échapper à l'impôt), ou pour les transferts d'argent "sale" (valises de billets vers des comptes dans des paradis fiscaux). Il n'y a donc pas lieu de les regretter. Et comme nos pièces et billets n'avaient plus, depuis longtemps, aucune valeur intrinsèque, les numismates ne les rechercheront pas. Peut-être que quelques musées consacrés à l'histoire des mœurs en exposeront !

L'essentiel du changement est qu'en économie distributive, "l'argent ne peut plus faire de l'argent", il sert exclusivement l'économie réelle, la monnaie distributive est donc créée par inscription sur un compte, où elle demeure jusqu'à être annulée quand elle est utilisée pour un achat : elle ne circule pas, elle ne se transfère pas.

[Monnaie & Échanges internationaux : Comment s'effectuent les échanges internationaux ?](#)

- ▶ **Entre 2 pays en économie distributive** : Uniquement par contrats d'échanges de biens et services. Ainsi, quand un pays A, qui a besoin de pétrole, sait que le pays B en produit plus que pour son usage, A demande à B ce qu'il peut échanger avec lui (denrées, machines, savoir-faire, tourisme, etc.) contre tant de barils de pétrole. S'ils se mettent d'accord, un contrat est établi précisant quantités, lieux de livraison, dates, etc. Ces contrats simples sont l'exception. Quand A ne peut rien fournir qui convienne à B, A établit avec un pays tiers, C, un autre contrat, qui permet un double échange. Il faut alors établir deux contrats A-C et A-B. Ceci implique une Organisation Mondiale

du Commerce complètement repensée, chargée de veiller directement à l'équité et à la correction de l'exécution des contrats internationaux.

- ▶ **Entre un pays en économie distributive et un pays en économie capitaliste** : Tant que cette OMC fonctionnant sans "voile" monétaire n'existe pas, les échanges entre un pays en économie distributive et un pays resté dans l'économie capitaliste peuvent se faire en utilisant une monnaie capitaliste, par exemple le dollar US. Imaginons la France en économie distributive, elle a besoin de pétrole alors qu'elle n'en produit pas. Elle va donc produire par exemple plus de tracteurs, ou plus d'avions, que pour l'usage de sa population, elle va les vendre à un pays capitaliste qui les lui paiera en dollars, versés à la Banque de France, que celle-ci utilisera pour acheter du pétrole.

Monnaie et Tourisme : Comment les touristes étrangers peuvent-ils faire leurs achats ?

À leur entrée en pays distributiste, la France par exemple, les touristes étrangers disposent d'un compte ouvert à leur nom, pour y effectuer leurs dépenses. Pour alimenter ce compte, ils ont déposé des devises de leur pays auprès de l'institution monétaire de la France (disons la Banque de France pour simplifier, ils ont évidemment pu le faire de chez eux avant de partir, car tout cela est informatisé). Ces devises s'ajoutent ainsi à celles reçues par la France en paiement de ses exportations et qui lui permettent de payer ses importations. Quant au touriste, il paie ses achats en France avec ce compte. Et quand il part, s'il lui reste un avoir, il peut le récupérer en recevant ce qu'il avait versé en trop de sa monnaie. C'est ce qui se passait pendant les trente glorieuses quand il y avait un tel contrôle des changes, mais avec l'informatique, c'est devenu bien plus facile.

Monnaie : Pourquoi pas, tout simplement, supprimer l'argent ?

Pour éviter le gaspillage. L'économie distributive tend à étendre la gratuité autant que possible. Mais les ressources de la nature ne sont pas infinies, ni toutes renouvelables. Il restera donc toujours un certain nombre de biens qu'il importe d'économiser, au sens profond de ce mot. Pour pouvoir gérer les biens à « économiser », il faut les comptabiliser. C'est pour cela qu'une monnaie est nécessaire, même en économie distributive, où leur saine gestion est rendue possible par une monnaie de consommation, c'est-à-dire par une monnaie qui est créée au même rythme que la production des biens à « économiser », et qui s'annule quand elle permet à ces biens de parvenir à leurs consommateurs. Quand une quantité de monnaie vous est régulièrement versée sous forme d'un revenu suffisant que vous n'avez pas eu « à gagner », c'est qu'il ne s'agit plus du tout de la monnaie capitaliste actuelle !

Ce qu'il faut supprimer dans la monnaie capitaliste c'est ce qui rend complètement injustifiable la répartition des richesses. C'est sa fonction d'accumulation : la possibilité qu'avec cette monnaie, « l'argent permet de faire de l'argent », sans aucune justification, de sorte que les plus riches deviennent encore plus riches, puisqu'en pouvant « placer » l'argent qu'ils ont déjà en trop, ils en « gagnent » encore plus !

Et si les riches vont s'établir ou placer leur argent à l'étranger que se passe-t-il ?

Impossible de placer son "argent" où que ce soit, puisqu'il ne circule pas. Si quelqu'un veut s'expatrier, pas de problème. L'avoir inscrit sur son compte est un pouvoir d'achat sur des produits en vente dans son pays. Il peut donc le dépenser en achetant ce qu'il veut, l'emporter et le revendre dans le pays où il s'installe.

++++Libre Entreprise, PME, Bourse

Que devient la libre entreprise ? Et les PME ?

La libre entreprise est bien plus facilitée en économie distributive, qu'aujourd'hui, en économie capitaliste.

En fait, n'est aujourd'hui totalement « libre » d'entreprendre ce que bon lui semble, que celui qui a, au préalable, les moyens financiers d'acquérir terrains, bâtiments, machines, matières premières et autres avances nécessaires pour embaucher. Et ceux qui disposent de tant de moyens se contentent de les « investir » en faisant travailler les autres... !

Donc, en général, pour créer une entreprise dans l'économie actuelle, il faut d'abord trouver cet investissement nécessaire. Le seul moyen pour cela est d'emprunter. On s'adresse alors à une banque qui est totalement libre d'accepter ou de refuser de prêter les fonds nécessaires. Et la banque décide sur un seul et unique critère : estime-t-elle que l'emprunteur pourra la rembourser et lui verser des intérêts ? Elle ne finance donc que les projets qu'elle juge "rentables" : oui sans problème si c'est pour fabriquer des objets de grand luxe pour milliardaires, mais non si c'est pour créer tel établissement fort utile dans une banlieue pauvre, parce que les déshérités qui en ont besoin ne sont pas "solvables".

Si vous n'avez pas besoin d'investissement, vous pouvez, en économie distributive comme en économie capitaliste, vous livrer tout seul à telle activité qui vous convient, pourvu qu'elle n'entraîne pas de nuisance. Mais, bien sûr, si en vous y consacrant toute votre vie, vous ne fournissez rien d'intéressant pour d'autres, il faut vous attendre à ce que ces « autres » vous demandent de participer un peu plus à ce qui se passe autour de vous !

Le cas le plus général est celui d'une entreprise à laquelle plus d'une personne est décidée à participer. En économie distributive, c'est d'une coopérative qu'il s'agit. Pour la lancer, ces coopérateurs doivent d'abord en faire le projet : évaluer, comme dans l'économie actuelle, leurs besoins en terrains, bâtiments, matières premières, etc. Et aussi dire ce qu'ils prévoient de fournir, délais et quantités.

Mais ce n'est pas à une banque, décidant à huis clos, qu'ils ont à présenter leur projet. Parce qu'un projet d'entreprise concerne toute la société, les modalités pratiques de son examen doivent être adaptées à l'envergure du projet : au niveau de la commune pour un projet d'intérêt local, au niveau régional pour un projet plus vaste, etc.. Et c'est publiquement qu'un projet est présenté, dans une société distributive dont les institutions versent régulièrement aux proposant un revenu suffisant, leur assurent instruction, formation permanente, santé, et autres services publics gratuits et de qualité, et qui, après leur avoir déjà fourni l'aide nécessaire pour préparer et présenter leur projet, va décider de leur fournir les moyens de le réaliser et de le faire fonctionner. ... Les critères de décision ne sont plus limités, comme dans une société capitaliste, au seul aspect de rentabilité, bien au contraire. Tous ses aspects sont pris en considération : qualité, utilité des produits, incidence de leur fabrication sur l'environnement et sur la santé, compétence, expérience, conditions de travail des intervenants, et même prévision, en cas d'échec, de la transformation des moyens matériels fournis vers un autre usage.

Et dès qu'un projet est accepté, un compte au nom de la coopérative est alimenté pour que ses membres disposent des moyens financiers prévus pour la créer, puis pour la faire fonctionner. ... Il n'est évidemment pas question que la

coopérative ait ensuite à rembourser cet apport, encore moins de payer des intérêts à qui que ce soit. Sa seule obligation est de remplir son contrat en fournissant les produits comme prévu, en quantité, en qualité, et en temps, pour qu'ils soient vendus aux consommateurs aux prix fixés.

Et tout contrat peut, évidemment, être renouvelé ou modifié sur demande.

Qui fixe les prix des biens et services ?

Ce ne sont plus "les marchés financiers qui décident". Les prix sont "politiques" : ils sont discutés et fixés quand on décide des projets qui vont être financés. L'informatique est là pour permettre ensuite les corrections nécessaires.

Concurrence doit-elle être supprimée ? N'est-elle pas utile pour stimuler le progrès technique ?

La concurrence, la compétition, la rivalité sont remplacées par la coopération. Ce qui a le gros avantage de supprimer tout frein, toute réserve à la diffusion d'inventions, dont tout le monde peut ainsi profiter : plus de "secret de fabrication" et plus de brevets qui limitent la diffusion des connaissances. Mais rien n'empêche d'encourager l'innovation, de stimuler l'invention.

La bourse : que devient-elle ? Est-elle encore utile ?

Inutile, en économie distributive, il n'y a plus d'actionnaires.

Que deviennent les entreprises qui fabriquent des produits de luxe : voiture, bateaux de plaisance, etc... ?

Chacun peut dépenser son revenu comme il veut. S'il y a une demande de produits de luxe, elle est prise en considération au même titre que tout autre. Les citoyens décident des priorités. S'ils jugent que ces produits de luxe utilisent beaucoup de matières premières non renouvelables, polluent l'environnement où elles sont utilisées, exigent beaucoup de travail pour lequel il n'y a pas de volontaires, leurs prix sont fixés très haut. Et comme l'échelle des revenus, n'est plus de 1 à 1000 ou encore pire comme aujourd'hui, il y a moins de demandes pour ces produits : trop chers.

++++Contrat & Revenu social

Revenu social : Qui décide de la valeur du revenu social complémentaire d'un travailleur (Société, Employeur...) ?

L'économie distributive, c'est l'après-salariat (comme le salariat a fait suite à l'esclavage !) Donc le revenu n'est plus le prix auquel on arrive à se vendre sur le marché du travail. La politique générale définit le montant de la ligne budgétaire destinée aux revenus individuels. Celle-ci est répartie, et chaque région dispose de son enveloppe. La politique régionale décide alors comment répartir son enveloppe : Sera-ce autant pour tout le monde ? Ou bien on n'en répartit également que 90%, 99% ? ou 85% ? S'il est décidé de réserver par exemple 10% pour financer des suppléments de revenus, nouveau débat, à plus petite échelle (celle de la commune, ou de la coopérative) : Pour qui ? Qui en demande ? Combien ? C'est ça, la démocratie en économie !

Objection : Si les gens ne sont plus payés en fonction de leur travail, personne ne voudra plus travailler !

â€” Ce n'est pas vrai. Informez-vous auprès des gens qui sont dans la situation d'être assuré de recevoir un revenu suffisant pour ne pas être obligé d'occuper un emploi. Sont-ils inactifs ?

Posez cette question, par exemple, à des retraités, mais dont la retraite est suffisante pour qu'ils soient "libres" du souci d'avoir de quoi vivre demain et les jours suivants. Pratiquement tous vous répondront qu'ils n'arrêtent pas (surtout, il faut honnêtement l'ajouter, s'ils ont reçu une certaine formation, ce que l'économie distributive permettra de dispenser gratuitement et le plus possible). Certains iront même jusqu'à dire qu'ils travaillent plus que lorsqu'ils étaient dits "en activité". Mais qu'ils sont heureux de le faire, d'abord parce que c'est une activité qu'ils ont choisie, qu'ils la font pour elle-même puisqu'elle ne leur est pas payée, qu'ils la font donc parce qu'ils la jugent utile et intéressante, qu'ils l'exercent dans de bonnes conditions, qu'elle leur donne le sentiment d'être utiles, de voir reconnues leurs capacités, et qu'elle est en outre l'occasion d'avoir de bonnes relations humaines avec d'autres. Bref, tout le contraire de ce que décrivent, quand ils l'osent, certains "actifs" qui disent que leur travail les déprime, qu'ils ne le font que par obligation pour avoir de quoi vivre, mais qu'à part en tirer un salaire, la seule utilité qu'ils y voient est de rapporter de l'argent à leur patron, ce qui leur donne plutôt envie de saboter le travail que de faire du zèle.

Inutile donc d'avancer d'autres arguments, comme de faire référence au nombre croissant de gens qui se suicident à cause de leurs conditions de travail, ou de perte de leur travail, ou au nombre de militants pacifiques qui se battent pour conserver leur emploi dans une usine d'armements... ou à des écologistes convaincus qu'on consomme trop, mais qui acceptent, faute de mieux, un emploi dans un centre d'appels ou dans la publicité, pour pousser à la consommation...

Références :

Livre de Bernard Friot *L'enjeu des retraites*, édité par La Dispute.

Article de la [Grande Relève N° 1111 de juillet 2010](#)

++++Conseil économique & social

Conseil Économique & Social : Qui en fait partie ? Quels sont ses pouvoirs ?

Tout le monde peut assister aux séances des CES locaux, examinant les projets d'intérêt local. À cette échelle, c'est le maire de la commune qui a la responsabilité de fournir, si besoin, de l'aide à ses concitoyens pour élaborer leurs projets, de les publier largement à l'avance, et d'organiser les débats en s'assurant qu'ils soient suivis par des gens concernés : de consommateurs du produit à fabriquer, des voisins des lieux de fabrication, et aussi de personnes ayant acquis de l'expérience dans le domaine concerné, des spécialistes de l'environnement, de la santé, etc, suivant les questions qu'un projet peut soulever. Mêmes contraintes pour les projets d'intérêt moins local, mais cette fois la population aura à désigner ses représentants pour aller participer aux débats.

++++Impôts & Services Publics

++++Propriété - Héritage

[Propriété privée : Quels changements ? Que se passe-t-il pour ceux qui ont résidences secondaires, etc... - L'héritage est-il toujours possible ?](#)

Le chapitre 12 des [Affranchis de l'an 2000](#) est consacré à ces questions. (la réponse succincte sera bientôt insérée ici)

++++Nature humaine

[Objection : Vos propositions parient sur la bonté de l'être humain, alors que sa nature égoïste le pousse non pas à partager mais à accaparer.](#)

Non, nous ne faisons aucune hypothèse sur la nature humaine. Nous voyons bien qu'elle est très diverse, qu'elle dépend de la culture, de l'entourage et des circonstances.

Et nous observons que le système actuel encourage l'égoïsme parce qu'il le gratifie. Ce qui est le moins bon en l'homme est souvent payant, c'est ce qui rapporte le plus, ou le plus vite .

Ceci est évident quand sont révélées les "affaires" scandaleuses, dont la liste s'allonge toujours, dans lesquelles la recherche d'un gain mène au mépris des autres, jusqu'à mettre leur vie en jeu (sang contaminé, vache folle, pavillons de complaisance, scandale du médiateur, etc.).

Mais ceci est vrai aussi à moindre échelle, à tous les niveaux, en permanence, parce que la concurrence pousse à l'individualisme, à être le premier, à être un "gagneur". Chacun pour soi, c'est ainsi que le meilleur gagne. Il gagne, certes, beaucoup aujourd'hui, mais il est le seul à gagner et c'est tant pis pour les autres !

C'est donc d'abord ce fondement du système qu'il faut changer. Nous voulons que le système économique favorise la coopération, au lieu d'imposer cette concurrence qui met chacun de nous en rivalité permanente avec ses semblables. Nous pensons que si les efforts de chacun s'ajoutent aux efforts des autres, le résultat est bien meilleur que lorsque chacun, n'imaginant de réussite qu'individuelle, doit combattre sans cesse pour mieux l'emporter sur les autres. Le travail se fait dans de meilleures conditions, il est plus efficace dans la coopération. On produit mieux et pour tout le monde.

Foire Aux Questions

Notons cependant que les recherches anthropologiques récentes ont montré que la croyance selon laquelle l'homme serait naturellement mauvais, ne reposait sur aucune réalité, et que, bien qu'elle ait imprégné les esprits pendant plusieurs siècles, elle n'a jamais eu de fondement scientifiquement soutenable.

Voir à ce sujet ... les articles de François Chatel, de Guy Evrard et de Christian Aubin dans la [Grande Relève mars 2011](#)